



LE PROGRAMME NATIONAL POUR L'ALIMENTATION (PNA)

L'ambition du Programme National pour l'Alimentation (PNA) est de donner à chacun les moyens de connaître, d'accéder et d'apprécier la richesse de l'alimentation en France.

Le PNA vise à garantir une alimentation suffisante et accessible à tous.

Lancé par le gouvernement en septembre 2010, il part du principe que « Bien manger, c'est l'affaire de tous ».

Pour garantir à tous une alimentation sûre, de qualité et respectueuse de l'environnement, tous les acteurs de l'alimentation, sont mobilisés pour relever ce défi social en mettant en place des actions concrètes :

- Les consommateurs-citoyens,
- Le secteur associatif,
- Les professionnels,
- Les collectivités territoriales,
- Tous les Ministères partenaires de projets traitant de l'alimentation.

Ce programme comprend quatre grands axes :

- Faciliter l'accès de tous à une bonne alimentation,
- Développer une offre alimentaire de qualité,
- Favoriser la connaissance et l'information sur l'alimentation,
- Promouvoir le patrimoine alimentaire et culinaire français matériel et immatériel.

Ces quatre axes sont complétés par deux volets transversaux :

- Innover et développer des outils pour bâtir des modèles alimentaires durables et de qualité,
- Conduire des actions de communication.